



COMMUNE DE VAULION

# Avis à la population Parc éolien Sur Grati

## Informations sur l'état d'avancement du projet

La Municipalité souhaite informer la population sur les travaux qui seront effectués sur notre territoire communal dès cette année 2024.

Suite à la première mise à l'enquête, le Plan Partiel d'Affectation (PPA) a été validé et est entré en vigueur en 2021.

C'est pourquoi, conformément aux autorisations en vigueur, la Municipalité vous informe que, dès ce printemps, des travaux d'aménagements routiers vont débuter sur notre commune.

La Municipalité peut vous assurer que tout sera mis en œuvre pour que les riverains et gens de passage soient le moins impactés possible et remercie la population de sa compréhension et de se conformer à la signalisation mise en place.

Vous serez informé de l'avancement des travaux par notre site internet [www.vaulion.ch](http://www.vaulion.ch) et par affichage au pilier public.

Nous vous adressons nos meilleures salutations.

Vaultion, mars 2024

La Municipalité